



Fin de bail en location meublée !!! compliqué !!

Par **simsons75**, le **31/10/2008** à **22:11**

Bj nous allons acheter une maison avec un studio qui a été loué en meublé à une personne qui réside à l'étranger la plupart du temps. Il s'agissait d'une amie de l'ancienne propriétaire et aucun bail en bon état n'a été fait, elle a juste rédigé un document. Avec le notaire nous avons demandé une demande de congé venant de sa part car il y avait des soucis entre elle et les propriétaires. Par la suite elle a envoyé un courrier au notaire en précisant le congé pour le 01 novembre, mais elle ne revient pas et repousse à chaque fois. Nous avons l'impression qu'elle va profiter de la trêve hivernale même si elle n'y habite pas. Que pouvons-nous faire avant la signature finale pour la faire sortir car le studio est très humide et nous avons besoin d'y accéder par la suite pour faire les travaux pour le reste de la maison.

Cordialement